

« ATSEM EN COLÈRE !! »

Comme vous l'avez constaté, les ATSEM de l'école de vos enfants sont actuellement en grève reconductible depuis le 29 novembre 2021.

En effet, suite à la Loi de la Transformation de la Fonction Publique, une augmentation du temps de travail est prévue à partir de janvier 2022 alors que nous sommes déjà en surmenage: nous nous opposons donc fermement à cette mesure pour maintenir un service public de qualité.

Nous revendiquons le maintien de notre temps de travail actuel pour accomplir au mieux l'une de nos missions principales : l'accueil bienveillant de vos enfants.

→ Durant notre journée de travail nous sommes **SURSOLLICITÉS** :



ménage de la classe, préparation et rangement des ateliers, accueil des enfants, surveillance des récréations, changements des couches, infirmiers et infirmières de petits bobos, accompagnement aux toilettes, encadrement du repas le midi, surveillance de dortoirs, habillage des enfants après la sieste, accueil du périscolaire gratuit, rangement de la classe, réunions d'équipes... avec ce rythme effréné, cela laisse peu d'occasions pour avoir du temps de qualité avec vos enfants.

→ Nous sommes **USÉS** :

De plus en plus de recours aux temps partiels pour palier à la pénibilité au travail. Ces conditions de travail engendrent également des maladies et de l'usure professionnelle très peu reconnues en tant que telles.

Un manque de personnel ATSEM dans les écoles est évident du fait du peu d'attractivité à exercer ce beau métier (dégradation des conditions de travail, augmentation du temps de travail, faibles rémunérations...).

Nous, ATSEM, revendiquons donc une amélioration de nos conditions de travail à travers notre charte réactualisée qui fixe notre cadre de travail (charte ATSEM devenue obsolète), ainsi qu'une reconnaissance de l'usure professionnelle. Nous sommes soucieux du bien être de vos enfants !

Si notre temps de travail est revu à la hausse cela engendrera donc une fatigue d'autant plus importante et un probable risque d'augmentation du taux d'absentéisme, par conséquent une dégradation de l'accueil de vos enfants.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée auprès des familles et bien entendu soucieux de la qualité du service public rendu. Nous invitons la collectivité et la Direction de l'Éducation à entendre nos revendications ce qui permettra de mettre fin à ce conflit. Nous ne manquerons pas également de vous tenir informés sur d'éventuelles actions qui seraient mises en place ces prochains temps.